

X bailleurs



**Annexe 1 à l'avenant N°3 de la convention
d'utilisation de l'abattement TFPB
Diagnostics en marchant des décideurs**

A. Q.P.V Hauts de Rouen /Quartier de la Grand Mare

Le diagnostic en marchant des décideurs de la Grand Mare s'est tenu le 10 septembre 2020.

Les principaux dysfonctionnements relevés sont les suivants :

1. La problématique des encombrants

De graves dysfonctionnements ont été relevés sur ce quartier. Si le point de collecte à la hauteur du 50 rue François Couperin a été résolu, il reste à ce jour des difficultés récurrentes sur les points suivants :

Rue Jean Philippe Rameaux (face résidence Boréales)

Rue César Franck (Lully/Wagner)

Rue Couperin (Mozart)

19 rue Verdi (Aida)

Milieu rue Verdi (Lombards)

Pour résoudre ces problèmes, des propositions ont été faites : remise systématique des encombrants dans des locaux adaptés à cet usage lorsqu'ils existent (contrôle d'accès par les agents de proximité des bailleurs), recours à des prestataires extérieurs pour la manipulation des encombrants (sortie aux horaires de passage de la collecte), suppression des zones de collecte concernées, avec aménagement permettant d'occuper l'espace libéré et d'y créer une nouvelle fonctionnalité. Une collecte hebdomadaire est également proposée sur l'ensemble du quartier avec des horaires adaptés aux contraintes de sorties des encombrants.

A cela pourront s'ajouter des actions de sensibilisation et de communication auprès des habitants.

2. Déchets ménagers

Il reste la tour Couperin à équiper de colonnes enterrées parmi les immeubles concernés par l'abattement TFPB. La demande devrait être traitée pour une mise en œuvre d'ici 2022, si les conclusions de l'étude technique le permettent, les dépenses s'y rapportant pouvant être inscrites dans le programme d'actions de la convention d'utilisation de l'abattement TFPB.

Des dysfonctionnements importants sont à déplorer aux abords des colonnes des immeubles de la CDC Habitat. Le bailleur prévoit la mobilisation de volontaires en service civique (à valoriser dans le cadre de l'abattement TFPB). Des autocollants pourraient également être posés sur les trappes de type « MERCI » afin d'inciter les locataires à les utiliser au lieu de poser les sacs en pied de colonne.

3. Tranquillité publique

La sécurité de la dalle et des arrières des commerces pose toujours des problèmes avec des regroupements qui se déplacent au gré des interventions de police.

Des aménagements, permettant d'améliorer la tranquillité publique sur ce secteur, pourraient être mis en œuvre grâce à de nouvelles fonctionnalités (projet de végétalisation, nouvelle affectation des parkings sous dalle, etc...)

A noter également quelques bancs qui facilitent les regroupements sous les fenêtres des locataires et qu'il convient de déplacer.

Des squats sur les espaces verts privatifs des bailleurs sont à déplorer sur deux sites, des actions visant à leur éradication sont à prévoir afin que le phénomène ne s'amplifie pas.

Avec la reprise des projets liés à la signature de la convention avec l'ANRU, il conviendra d'être attentif aux conditions d'installation de nouveaux chantiers et au respect des guides de préconisation réalisés à cet usage. Des dispositifs de surveillance (gardiennage, caméra mobile, etc...) pourraient être notamment mis en place le cas échéant et pris en compte dans le cadre de la convention d'utilisation de l'abattement.

4. Adaptation à l'usage et à la gestion

Des stationnements sur les trottoirs rue César Franck sont toujours à déplorer, de nouvelles actions sont à mettre en œuvre, les potelets posés pour résoudre ce problème ont été arrachés.

La signalétique sur le quartier reste à actualiser et à rafraichir (panneaux collège Giraudoux, commerçants, collègues Braque, etc...)

Le trottoir de la rue Wagner est impraticable en raison de l'expansion des racines d'arbres, un réaménagement est à l'étude.

Les jeux des terrasses des pins sont à remplacer par des équipements mieux adaptés à l'usage.

Les rats prolifèrent de façon importante sur ce secteur, des actions conjointes Ville/Bailleurs sont à organiser pour y remédier.

Les papiers sont nombreux à joncher les trottoirs. Afin de rendre le recours aux corbeilles et leur ramassage plus attractifs, un système de tractage par un attelage de chevaux est à l'étude.

B. Q.P.V Hauts de Rouen/Quartier de la Lombardie

Le diagnostic en marchant des décideurs s'est tenu les 8 septembre et 6 novembre 2020

1. Les encombrants

La problématique des encombrants est bien gérée sur le quartier. Le dispositif existant aurait avantage à être maintenu (manutention par un prestataire extérieur dépenses valorisées dans le cadre de l'abattement TFPB).

2. Déchets ménagers

Il reste à pourvoir les colonnes du secteur des ponctuels sud dans le cadre de l'opération de résidentialisation intégrée à la convention ANRU. Ces travaux ne seront donc pas pris dans le cadre de l'abattement TFPB.

En revanche, l'installation de colonnes aux abords de l'immeuble Eridan pourra être intégrée dans ce cadre si l'étude technique conclue in fine à sa faisabilité technique et financière. Compte tenu de l'impact sur l'image du quartier, une solution devra être trouvée pour répondre au stockage et collecte des déchets ménagers courants.

Les colonnes en mauvais état et doivent être changées par la Métropole en 2021.

2. Tranquillité publique

Depuis le confinement, les halls des immeubles Capricorne et Cassiopée sont squattés par des individus qui menacent la tranquillité des locataires et l'ordre public. Ce sujet est traité par les forces de l'ordre qui en ont été saisies à plusieurs reprises et par différentes sources. Le procureur de la république a été saisi, la DDSP mène des opérations quasi quotidiennes sur le secteur les GLTD (Groupe local de Traitement de la délinquance) et GPO (Groupe de partenariat opérationnel) sont actifs sur le sujet.

3. Adaptation à l'usage et à la gestion

La clôture autour de l'aire de jeux Salomon est à améliorer afin de prendre en compte les remarques des habitants concernant la protection à apporter vis-à-vis de la route toute proche.

Un défaut a été repéré sur le sol souple de cette même aire de jeux.

L'aire de jeux Cassiopée n'a pas été bien mise en œuvre particulièrement au niveau des plantations d'arbres. L'un des jeux a été déposé et pas remplacé à ce jour. En attente du renouvellement de ce secteur, il convient, à minima de reboucher la fosse d'arbre.

Le revêtement de sol du square Andromède n'a pas été correctement réalisé et à très mal vieilli. Une partie a été reprise en stabilisé dans le cadre de la GUSP. Il reste quelques zones qui pourraient être reprises en pelouse sous réserve des capacités du service à intégrer de nouvelles tontes (170m²).

Les panneaux des aires de jeux sont bien souvent vandalisés (aire Antarès). Un autre moyen d'affichage (support de type clôture ou murets) est à trouver pour une meilleure conservation.

Suite au confinement et à l'arrêt jusqu'à l'automne des tontes de pelouse par la Ville, il a été très difficile de maintenir un niveau correct d'entretien général dans le quartier. Concernant la propreté, la question du recours systématique à l'insertion dans ces quartiers pose question surtout lorsqu'il s'agit du même prestataire pour le bailleur et pour la ville. Ce sujet devra faire l'objet d'une réflexion plus approfondie entre le bailleur et la Ville pour une meilleure efficacité du service apporté aux habitants.

Des arbustes qui matérialisaient des limites de gestion entre la Ville et Rouen habitat sont morts, il convient de les remplacer.

Les résidentialisations réalisées au niveau des immeubles Mizar et Lévrier ne permettent pas d'accéder en voiture à proximité des entrées d'immeubles ce qui est handicapant (déménagements, courses, etc...). Ce secteur est à retravailler pour une meilleure adaptation aux besoins des locataires de ces immeubles tout en préservant la défense incendie.

Les entrées de l'immeuble Bouvier sont souvent bloquées par des véhicules en stationnement alors que l'accès ne devrait être utilisé que par des véhicules de secours (ambulance, pompier) avec une tolérance pour le stationnement minute. Un panneau de signalisation routière doit être posé à l'entrée de cet accès (rue Le verrier) et un arrêté de circulation pris dans ce sens.

4. Groupe d'habitants

Les modalités de concertation sont à définir par rapport au projet de renouvellement urbain. Une assistance à maîtrise d'ouvrage sera désignée très prochainement afin de permettre une définition des stratégies à mener pour chacune des opérations inscrites dans la convention.

Les opérations de résidentialisation, menées dans ce cadre, auraient avantage à bénéficier de cette expertise d'usage (accès aux entrées d'immeubles, respects des cheminements piétons, adaptation aux besoins et plantations accompagnées).

Dans l'attente de la définition des modalités précises de concertation, une action d'accompagnement du projet de démolition des premiers bâtiments de l'immeuble de la Banane a été programmée (ciné-débat, projet de vidéo mapping, street art, etc...). Elle ne pourra pas être engagée d'ici la fin de l'année 2020 en raison des mesures de reconfinement. Elle sera reprogrammée dans le cadre des actions contribuant au lien social et valorisée dans le cadre de l'abattement TFPB.

Les actions menées dans le cadre de la maison du projet et accompagnées par le bailleur comme la marche exploratrice des femmes sont à poursuivre afin de mobiliser les habitants sur des actions concrètes d'amélioration du quotidien en attente des travaux de renouvellement urbain. A noter qu'il avait été imaginé l'intégration du travail mené dans ce groupe sur le chemin des écoliers dans le projet d'aménagement conventionné avec l'ANRU.

Le travail mené avec le groupe de collégiens sur le square Andromède a donné lieu à différentes adaptations. Il reste à réaliser le projet phare du pumptrack qui n'a pas trouvé son financement, mais qui pourrait s'intégrer dans le cadre du projet conventionné avec l'ANRU.

C. Q.P.V Hauts de Rouen/Quartier du Chatelet

Le diagnostic en marchant des décideurs du Châtelet s'est tenu les 3 et 24 septembre 2020.

1. Les encombrants

Malgré une certaine amélioration, les difficultés perdurent sur le site « Esclangon ». Le même dispositif qu'à la Grand Mare, avec entrée et sortie dans des locaux adaptés pourrait être mis en œuvre par le bailleur concerné.

2. Déchets ménagers

Les abords des colonnes des deux sites « Esclangon » restent des points sensibles. Une aide supplémentaire extérieure devrait être mise en place de manière plus régulière. La sensibilisation en porte à porte mise en place par IBS pour les nouveaux arrivants, pourrait être étendue largement à ces immeubles et plus généralement à chaque famille identifiée comme ne respectant pas les règles de gestion de propreté, du bailleur, de la ville et de la métropole.

Les habitants des immeubles N° 100 et 102 avenue de la Grand Mare génèrent d'importantes masses de déchets (70% de T4 et +), le travail des agents de proximité s'en trouve renforcé.

L'implantation de colonnes enterrées pour les immeubles « Orson Welles » et « Les Provinciales » doit faire l'objet d'une étude (ces immeubles ne sont pas concernés par l'abattement de la TFPB n'étant pas encore assujettis à cette taxe).

Les colonnes aériennes maintenues pour le bâtiment Curie (banane) ne fonctionnent pas très bien. Il faudrait étudier le moyen de les adapter pour qu'elles soient plus fonctionnelles (accessibilité des trappes par les plus jeunes, etc...).

Une campagne de remise en peinture des colonnes endommagées est prévue pour 2021.

3. Tranquillité publique

Les rodéos sur la place du Châtelet sont toujours d'actualité, le dispositif de contrôle d'accès proposé n'ayant pas été retenu en raison des difficultés de gestion qu'il posait.

En attente du nouveau projet d'aménagement qui devra tenir compte de cet enjeu de tranquillité publique, les potelets amovibles vont être remplacés par des potelets fixes et un complément de mobiliers sera disposé sur la place en tenant compte des contraintes posées par la tenue du marché hebdomadaire.

La mécanique sauvage s'est étendue dans tout le quartier. Le travail avec les différents partenaires potentiels pour mettre en place un garage « Economie Sociale et Solidaire » pourra être relancé avec le recrutement d'un chargé de mission ESS à la Ville.

La situation du primeur, installé à demeure devant la boucherie devra être régularisée.

Des aménagements pour réduire la vitesse et des obstacles aux rodéos devront être mis en œuvre sur la rue Henri Dunant et particulièrement au niveau du carrefour avec la rue

Apollinaire. Ces dispositions pourraient intégrer l'installation des colonnes enterrées (si l'étude technique en cours le permet) ainsi que des possibles stationnements au niveau des entrées d'immeubles (réservation possible pour les déménagements par arrêté).

Des regroupements et des trafics illégaux ont été signalés à l'arrière du centre commercial. La pose d'une caméra de vidéosurveillance sur la façade arrière de l'immeuble Ulysse pourrait permettre d'apporter davantage de tranquillité aux habitants de cet immeuble.

4. Adaptation à l'usage et à la gestion

Les différents escaliers qui relient le niveau haut de la place et le bas de l'avenue nécessitent d'être repensés (nez de marches cassées, peinture béton usée, marches glissantes, végétalisation entre les deux grands escaliers, etc...).

Le quartier du Châtelet bénéficie encore de nombreux espaces verts qu'il est parfois difficile d'entretenir. Réserves foncières, pelouses des espaces résidentialisés d'IBS, ronciers sur les coteaux et renouée du Japon, bassin de rétention comblé par les hautes herbes constituent d'importantes ressources pour la mise en place de différents types d'éco pâturage.

La présence d'animaux est réputée pour être un facteur d'apaisement dans les quartiers et qu'en pied d'immeubles, elle permet d'éradiquer les jets par les fenêtres.

Le chemin bas dit du « belvédère » n'a jamais été utilisé et son entretien a très peu été pris en compte par la Ville. Il est donc proposé de le rendre à la « nature » en éliminant progressivement les revêtements.

Le pied de la tour Niepce côté coteaux est très difficile à entretenir, il est demandé à IBS de le minéraliser. La façade est également très sale de ce côté et nécessite un nettoyage.

Le réaménagement des pieds des tours 100 et 102 devra être finalisé pour faciliter le nettoyage tout en maintenant un certain agrément (engazonnement à la place des arbustes, maintien des hibiscus).

L'accès livraison aux locaux de l'association « solidarité plateau » pourra être déplacée afin de libérer la cour du bâtiment pour les activités menées notamment par l'association APEHR. Les soubassements des bâtiments des « Provinciales » sont trop fragiles et difficiles à remplacer. Il conviendrait de rechercher un matériau de remplacement plus résistant.

Les marquages au sol du city stade sont à refaire.

5. Groupe d'habitants

Avec l'implantation de l'appartement éco citoyen au pied de la tour 100 et le démarrage de ses activités, un projet d'amélioration de ses abords (embellissement avec la réalisation de fresque sur l'ex mur d'escalade, création d'une pergola, jardinage) de sa visibilité depuis la rue (pas japonais), de signalétique (enseigne) sera mené avec les habitants. A noter la mise à disposition et les travaux d'adaptation déjà intégrés par Rouen habitat sur les précédents exercices. Ces actions sont à valoriser au titre de la sensibilisation des locataires à la maîtrise des charges et aux thématiques environnementales.

Le développement du lien social dans le quartier passe également par la poursuite du projet d'animation de la cour du village du Belay : poulailler participatif, réalisation de fresque murale, intégration de lapins, installation de cabanons, de tables de pique-nique et d'une table de ping pong.

Les concertations liées au NPNRU devraient permettre d'impliquer les habitants sur de nouveaux projets et sur la transformation de certains lieux. Des approches festives sont à envisager afin d'inciter les habitants à se mobiliser pour agir sur la transformation de leur cadre de vie.

D. Q.P.V Hauts de Rouen/Quartier des Sapins

Le diagnostic en marchant des décideurs s'est tenu le 11 septembre 2020.

1. Tranquillité publique

Avec la pose du dernier tronçon de clôture anti intrusion sangliers, nous n'avons plus de signalement ni de dégât.

Le site de l'actuel barbecue fait l'objet de plainte. Il sera proposé de déplacer l'ensemble vers le gymnase sur la partie dit de la Clairière qui se trouve à distance des habitations.

Depuis quelques mois, la mécanique sauvage s'est développée sur le parking du gymnase avec son lot de déversement d'huiles de vidange, etc. La solution préconisée sur le quartier du Châtelet (garage solidaire) pourrait répondre également aux pratiques sur ce site.

2. Adaptation à l'usage et à la gestion

La vitesse, la sécurisation des sorties d'école dans la rue Albert Dupuis font l'objet de nombreux signalements de la part des usagers. De nouveaux équipements ont été mis en œuvre dans le courant de l'année 2020 afin de résoudre ces problèmes. Il reste à traiter les glissières autoroutières ainsi que le trottoir.

Certains équipements du square Jules Verne ont été abandonnés (jeux, cabane) ne correspondant pas aux attentes des habitants. Les jeux ont été brûlés et devront être totalement évacués. La cabane est devenue dangereuse, son accès a été neutralisé. Ce secteur devrait évoluer à la faveur du nouveau projet urbain avec la construction de logements.

L'entretien des noues ainsi que des espaces verts en général pose beaucoup de problèmes sur ce secteur. Une reprise de certaines zones pour faciliter la gestion est à l'étude.

De petites zones de pré-habitation autour d'immeubles de Rouen Habitat sont également à reprendre pour en faciliter la lecture et la gestion.

Les rats sont nombreux dans les immeubles. Rouen Habitat a posé des grilles pour fermer les vides sanitaires et envisage, dans le prochain programme d'actions, la formation d'agents à la dératisation.

Les limites de gestion entre la ville et Rouen habitat sont bien intégrées et identifiées par les gestionnaires, mais les échanges fonciers correspondant doivent être conclus.

Avec les opérations de résidentialisation des immeubles Norwich, Planté, Ravel et Serpolet, une attention particulière sera portée sur les limites de gestion et les limites foncières entre Rouen habitat et la Ville, notamment au niveau de la distribution des entrées d'immeuble et des parkings associés. Sur ce groupe d'immeubles il sera également pertinent d'engager un travail avec les locataires pour créer de nouveaux espaces de pratiques collectives en remplacement des équipements aujourd'hui obsolètes (bancs, reste de sol souple et de bordures).

3. Groupe d'habitants

Un groupe d'habitantes a été constitué afin d'embellir la passerelle qui passe au-dessus de l'avenue de la Grand mare et qui relie le quartier des Sapins à celui du Châtelet. Ce travail a donné lieu à l'édification de silhouettes en bois représentant les femmes elles-mêmes dans leurs plus beaux atours. Un défaut technique est apparu qu'il faudra corriger (colle pas assez forte). Ce projet mérite également d'être complété par un nettoyage de l'ouvrage en béton.

Le jardin partagé « Messier » a été abandonné pendant le confinement. L'accompagnement Ville auprès de l'association devrait être renforcé afin de veiller à son bon fonctionnement.

E. Q.P.V Quartier Grammont

Le diagnostic en marchant des décideurs du quartier Grammont s'est tenu le 21 septembre 2020.

1. Les encombrants

Ce quartier s'est amélioré sur ce point, mais il reste encore quelques sites que nous ne parvenons pas à supprimer ou à réguler.

Le point de dépôt sauvage de la partie « prolongement » de la rue Jules Adeline est toujours alimenté en quasi permanence, malgré la pose du panneau d'entrée de ville avec l'indication de la vidéosurveillance.

Les horaires de dépôt sur la zone de collecte de la rue Albert Camus ne sont pas respectés on trouve beaucoup de déchets qui n'entrent pas dans le cadre de la collecte d'encombrants (cartons, équipements électroménager, etc...). La pose d'une colonne spécialement adaptée à la collecte des cartons pourrait être mise en place à ce niveau avec la pose d'un panneau d'information sur ce qu'il est interdit de déposer et qui doit obligatoirement être déposé en déchetterie. La pose d'une caméra mobile pourrait être également expérimentée.

Des emplacements existants ont été maintenus dans le programme de travaux de la résidentialisation des immeubles David Ferrand. Il faudra poser des bornes anti stationnement sur celle proche du transformateur (à intégrer dans le programme de travaux).

2. Déchets ménagers

La pose des colonnes de la place notre dame est programmée pour la fin novembre 2020. Les travaux de résidentialisation des immeubles David Ferrand intègrent également la pose de colonnes enterrées.

La possibilité d'équiper la résidence Simone de Beauvoir est à rapprocher de l'hypothèse d'une intégration de la reprise de ce segment de l'avenue Grammont dans le PPI (entre le rond-point des abattoirs et la rue David Ferrand).

Les colonnes mises en place pour les immeubles de Logéo (exLogiseine) ne seront pas en service tant que les travaux de déplacement des entrées ne seront pas réalisés, ils ont été plusieurs fois reportés.

3. Tranquillité publique

La prolifération des chats autour des immeubles de la rue Siegfried pose un problème d'hygiène. Une action de captage (police municipale) et de stérilisation (Rouen habitat) est à programmer.

Suite à de nombreuses plaintes concernant les rassemblements autour de barbecues « sauvages » le long de la rue Plantagenêt, il avait été décidé de créer un barbecue fixe à l'image de celui construit par la Ville en interne au fond de l'allée Baudu derrière le boulodrome. Avec le confinement les agents n'ont pas pu réaliser ce travail et depuis, le lieu a été identifié comme étant potentiellement propice à la création d'un city stade ou la construction de nouveaux vestiaires. Le projet est donc à préciser et si besoin reporté sur un autre site à identifier.

Le gardiennage du parc Grammont est toujours à l'ordre du jour, la solution d'un emploi aidé via le CCAS n'ayant pas pu être mise en œuvre. La demande auprès de la direction concernée est à relancer.

Le stationnement de voitures devant l'entrée de l'immeuble du 24 avenue de Grammont sera rendu impossible par la pose de potelets au niveau du passage protégé. Cette mesure assurera également la sécurité de la traversée pour les personnes à mobilité réduite permettant une mise à la norme de ce passage piéton.

4. Adaptation à l'usage et à la gestion

Les limites de gestion sont bien repérées et respectées. En revanche, le cadastre n'est pas actualisé ce qui peut poser des problèmes dans le temps y compris en terme de gestion.

Les difficultés d'entretien courant des espaces verts rencontrées à l'occasion du confinement ont mis en évidence la nécessité de se coordonner entre la Ville et Rouen Habitat afin de réaliser les tontes à peu près au même moment.

La haie qui entoure le square du saule pleureur est très difficile à tailler de par son épaisseur, il conviendra de la désépaissir afin de faciliter la gestion.

Dans le square également, le projet de réappropriation par les familles, conduit dans le cadre de la marche exploratoire de femmes devra se poursuivre avec la plantation d'une prairie fleurie et l'implantation d'équipements de type agrès conformément au projet initial conforté par la demande, plus récente, de jeunes adultes.

Un city stade est également à l'étude en réponse à la sollicitation d'habitants du quartier.

Les aménagements devant l'école Balzac, menés avec les partenaires habituels de l'école et sous l'impulsion du groupe de femmes, ont été interrompus avec le confinement. Ils devront reprendre au printemps 2021. A noter la difficulté de résistance à la canicule de certains arbres récemment plantés et qui aurait probablement nécessité un arrosage plus intensif. Les 3 arbres concernés ainsi qu'un quatrième abattu, pour des raisons sanitaires, seront replantés au printemps et devront faire l'objet d'une attention toute particulière.

A l'arrière de la chapelle, la ville est propriétaire d'un terrain non clos, mais enclavé qui n'a pas d'utilité. Il conviendra, soit de le condamner efficacement pour qu'il ne soit plus un site de dépôt sauvage, soit de l'ouvrir pour l'intégrer à un autre ensemble.

La réserve foncière située rue Siegfried est gérée par la métropole de la même manière que les autres réserves. Ce terrain justifierait un traitement particulier. En effet, la renouée du Japon (plante invasive) se propage depuis le terrain jusque dans les jardins mitoyens. Une gestion adaptée par la métropole s'impose (tonte plus fréquente sur une bande d'environ 10 m le long de la clôture de séparation avec les jardins privés ou recours à l'éco pâturage (les chèvres sont très friandes de renouée du Japon).

Les bornes pompiers sont à modifier sur l'ensemble du quartier (**à vérifier**) y compris à l'intérieur des espaces résidentialisés, mais ouverts à la circulation (arrière immeuble 9 et 11 rue de la Grenouillette).

L'avenue de Grammont n'a pas été intégrée ni dans le premier ni dans le second projet de renouvellement urbain. Son état s'est considérablement dégradé. Un projet de construction sur l'emplacement libéré par la démolition de l'immeuble Jules Adeline étant envisagé dans le 2^{ème} projet de renouvellement urbain, il conviendra de réaliser les travaux en deux tranches dans le cadre du « droit commun ». Une première programmation devrait concerner la section comprise entre le rond-point des abattoirs et la rue David Ferrand. Ces travaux seront à coupler avec ceux de la mise en œuvre de colonnes enterrées pour équiper l'immeuble Simone de Beauvoir.

Le projet de résidentialisation du groupe « David Ferrand » n'intègre pas le traitement du mur mitoyen avec l'entreprise adressée au N° 20 rue David Ferrand hors celui-ci menace ruine. Par ailleurs, bien que le foncier soit propriété de Rouen habitat, le passage, entre ce mur et les bâtiments d'habitation, est très fréquenté par les habitants du quartier. Son accès devrait rester ouvert au public et si possible son statut modifié en conséquence.

5. Groupe d'habitants

Le groupe d'habitants constitué à l'occasion des marches exploratoires de femmes s'est transformé en collectif d'habitantes. Ce collectif est très actif et contribue à la réalisation d'actions souvent portées par le centre socio culturel Simone Veil ou la Ville. Avec le confinement ce collectif a montré une grande solidarité avec les habitants du quartier en apportant de l'aide aux plus démunis.

En revanche, les jardinières réalisées dans ce cadre et plus largement l'organisation de l'entretien des nouveaux espaces créés à l'occasion du projet d'appropriation du square du saule pleureur est à clarifier. Il y a eu quelques ratés, certaines plantations d'habitants ayant été arrachées par d'autres alors qu'elles n'auraient pas dû l'être !, il y a des demandes pour

planter directement en pleine terre ce qui n'était pas prévu initialement. Ces intentions sont à valoriser, mais devront être cadrées afin que chacun puisse s'y retrouver.

A la faveur du deuxième projet de renouvellement urbain et en fonction des stratégies qui seront définies, il est probable que certains groupes puissent être constitués autour d'opérations bien précises : construction sur l'actuelle emprise de démolition du Jules Adeline, etc...